

L'hon. Jean-Luc Pepin (ministre de l'Industrie et du Commerce): Monsieur l'Orateur, cet embargo provisoire—et je le souligne—existe depuis 1964. Nous avons officiellement protesté en de multiples occasions. La plus mémorable est celle où trois ministres du gouvernement canadien ont remis à l'ambassadeur des États-Unis à Ottawa une note disant que cette mesure était «non capitale», si l'on peut dire. Nous avons exposé les mêmes vues depuis lors et nous nous préparons à en saisir de nouveau la Commission de l'énergie atomique des États-Unis.

LES ENTRETIENS DU GATT—L'EMBARGO AMÉRICAIN SUR L'URANIUM CANADIEN

M. Maurice Foster (Algoma): Le ministre peut-il dire si l'accès de l'uranium canadien sur le marché des États-Unis est l'un des articles à l'ordre du jour des entretiens GATT de la mi-novembre, et, en l'occurrence, peut-il indiquer si on fera toutes les pressions raisonnables pour faire ouvrir le marché des États-Unis à l'uranium canadien au milieu de 1973 conformément à la politique antérieure des États-Unis?

L'hon. Jean-Luc Pepin (ministre de l'Industrie et du Commerce): Monsieur l'Orateur, je crois avoir déjà dit que c'est l'un des sujets sur lesquels nous avons des vues à exposer aux États-Unis.

* * *

LA NAVIGATION

LE SERVICE DE CABOTAGE DE LA CÔTE OUEST—LE CAS DE L'ÎLE DE VANCOUVER

M. Thomas S. Barnett (Comox-Alberni): Ma question s'adresse au ministre des Transports. Toutes les subventions versées au comité des transports par eau par l'intermédiaire des services de vapeurs de cabotage seront-elles supprimées à la fin de l'année ou est-ce seulement la côte ouest de l'Île de Vancouver qui fait l'objet de cette initiative?

L'hon. Donald C. Jamieson (ministre des Transports): Je ne me souviens pas qu'il y ait eu un retrait général de subventions, monsieur l'Orateur. Je sais qu'il y en a eu certains dans diverses régions du pays. La meilleure chose à faire serait peut-être de signaler au député que j'obtiendrais des précisions pour lui de la Commission des transports.

* * *

LA POLLUTION DE L'ENVIRONNEMENT

LES RISQUES DE NAUFRAGE DE PÉTROLIERS AU-DELÀ DES EAUX TERRITORIALES—LA QUESTION DES RESPONSABILITÉS

L'hon. Robert L. Stanfield (chef de l'opposition): Je voudrais poser une question au ministre de l'Environnement concernant le genre d'initiatives dont il a parlé. Au bas de la page 13 ou 14 du récent discours du ministre dont il a été question, il a mentionné des initiatives prises en dehors de nos limites territoriales. Comme le ministre a signalé qu'un projet de loi ne sera pas présenté, je voudrais lui demander si selon lui ou selon le gouvernement, des initiatives de ce genre sont maintenant autorisées par le gouvernement?

[M. Foster.]

• (2.50 p.m.)

L'hon. Jack Davis (ministre de l'Environnement): Monsieur l'Orateur, les initiatives dont parle le chef de l'opposition sont des mesures d'auto-défense ou d'auto-protection qui s'appliqueront lorsqu'un pétrolier se brisera ou qu'un navire transportant des produits chimiques toxiques se trouvera en difficulté près de nos côtes mais, on peut le concevoir, à l'extérieur de nos limites territoriales. Il est essentiel pour le Canada, ai-je déclaré, d'agir dans son intérêt et, en fait, dans celui de tous les pays, et d'agir sur-le-champ.

L'hon. M. Stanfield: J'ai une question supplémentaire, monsieur l'Orateur.

M. l'Orateur: A l'ordre, s'il vous plaît. Le temps nous presse. Le chef de l'opposition peut poser une question supplémentaire et la présidence donnera ensuite la parole au député de Témiscamingue.

L'hon. M. Stanfield: Monsieur l'Orateur, puis-je demander au ministre s'il se propose d'exercer son jugement et de décider jusqu'où nous pourrions intervenir à l'extérieur de nos eaux territoriales?

L'hon. M. Davis: Monsieur l'Orateur, je suis sûr que si nous appliquons ces mesures, cette décision ne sera prise qu'avec l'appui de tout le gouvernement.

* * *

AIR CANADA

ON RÉCLAME UN SERVICE D'AVIONS DC-9 DANS LA RÉGION DE ROUYN-NORANDA

[Français]

M. Réal Caouette (Témiscamingue): Monsieur l'Orateur, je désire poser une question à l'honorable ministre des Transports.

A plusieurs reprises, je lui ai demandé, à la Chambre, s'il lui était possible d'intervenir auprès de la société Air Canada, afin qu'elle améliore son service à Rouyn-Noranda. Est-ce que le ministre est en mesure, aujourd'hui, de dire si, éventuellement et très prochainement, la société Air Canada sera disposée à assurer le service de DC-9 dans cette région?

M. l'Orateur: J'ai l'impression que cette question devrait être inscrite au *Feuilleton* ou débattue au moment de l'ajournement.

ORDRES INSCRITS AU NOM DU GOUVERNEMENT

LA LOI DE L'IMPÔT SUR LE REVENU

[Traduction]

La Chambre, formée en comité plénier sous la présidence de M. Honey, reprend l'étude, interrompue le lundi 8 novembre, du bill C-259, tendant à modifier la loi de l'impôt sur le revenu, à effectuer certains changements et à introduire certaines dispositions dans la législation relatifs ou consécutifs aux modifications apportées à cette loi, présenté par l'honorable M. Benson.

(Sur l'article 1—L'article 28: *Entreprise agricole*.)

M. le président: Quand le comité a levé la séance, l'article 28 était à l'étude. Cet article est-il adopté?